différents systèmes économiques. La politique commerciale a déjà fait de grands pas dans cette direction, tentant d'extirper les règles et règlements qui ne sont rien d'autres que des obstacles cachés au commerce. Mais il peut aussi être dangereux de pousser trop loin l'harmonisation, de trop essayer « d'uniformiser les règles du jeu ». En agissant ainsi, nous pouvons justement supprimer les différences, les forces et les capacités d'innovation — pour tout dire, les avantages comparatifs — qui sont à l'origine même d'un marché libre. Quelle ironie du sort, si au nom d'une plus grande liberté — y compris la liberté commerciale — nous dressons l'échafaudage d'un État homogène à l'échelle mondiale.

Une autre solution consiste à reconnaître qu'il existera toujours certaines différences entre les économies, comme entre les sociétés, et à tenter de mettre en place les institutions et les règles qui permettraient à ces différences de coexister tout en atténuant les tensions qui peuvent apparaître. Peut-être pouvonsnous nous inspirer ici de quelques idées européennes : tout d'abord, le principe de subsidiarité selon lequel le processus de décision et l'administration des règles doivent être confiés au palier de gouvernement le plus proche de la collectivité locale; et ensuite, la notion de reconnaissance réciproque selon laquelle les pays partenaires acceptent un système d'intégration dans lequel les règles n'ont pas besoin d'être identiques — pourvu qu'elles poursuivent les mêmes fins. Mais pour parvenir à un tel consensus, il est évident que l'ordre du jour futur de la politique commerciale devra être axé sur des considérations inter-régionales, tout autant qu'intra-régionales.

Comme je l'ai déjà laissé entendre, les dirigeants ne peuvent s'accaparer tout le mérite du mouvement vers le libre-échange international. Ce que nous pouvons faire, c'est nous assurer que les règles qui régissent cette nouvelle réalité mondiale tiennent compte de nos intérêts réciproques et ne nous soient pas simplement imposées par les acteurs les plus influents. En d'autres mots, nous devons veiller à ce que la transition vers la mondialisation des marchés soit aussi juste et équitable que possible. Il s'agit de bien plus qu'un énoncé de principe pour le Canada; c'est l'intérêt national qui est en jeu.

Le libre-échange version ALENA a essaimé en Asie, et contribuera peut-être à l'établissement de relations commerciales plus vigoureuses avec l'Europe — ce qui renforcera un régime mondial centré sur l'OMC.

L'Australie et le Canada sont bien placés pour aider à ériger ces nouvelles structures. Ensemble, nous avons joué un rôle prépondérant dans l'évolution de l'idée d'une Organisation mondiale du commerce dans les années 1980. Nous avons été des partenaires actifs et innovateurs au sein de l'APEC. Mais au-delà de ces initiatives, nous sommes à la recherche d'un idéal